

Compte rendu de la journée à Dijon,
organisée par le « Pôle Art roman et autres patrimoines » de l'Académie de Mâcon

le 27 novembre 2019

C'est par un temps de saison sous un ciel de plomb et sans horizon, dans nos chères brumes saône-et-loirienues, que nous prenons la route en direction de Dijon pour visiter le Palais de Justice et le musée des Beaux-arts rénové.

Notre visite commence par le Palais de Justice, ancien Parlement de Dijon. C'est un édifice classé aux Monuments historiques depuis le 15 février 1926 et qui n'est ouvert au grand public que lors des Journées du patrimoine. Nous bénéficions d'un privilège en ces temps de Vigipirate pour le découvrir avec un guide, Monsieur Munier, qui le connaît bien puisqu'il est magistrat honoraire et ancien Président de Chambre. Il évoquera d'une part son histoire et d'autre part nous visiterons les quelques salles remarquables qu'il abrite.

D'abord un peu d'histoire et quelques repères : le Parlement de Bourgogne est issu de l'ancienne Curia Ducis, conseil des ducs de Bourgogne qui a été hébergé dans l'Hôtel des ducs de Bourgogne à Beaune en 1354 par le duc Philippe II de Bourgogne. Après le rattachement de la Bourgogne au royaume de France en 1477, le roi Louis XI décide son transfert à Dijon. Et c'est en novembre 1480 que Louis 1^{er} d'Amboise procède à son installation dans les locaux faisant partie de la Cour des Comptes.

Et il va traverser toutes les vicissitudes de l'histoire : **peste en 1499** qui conduit les parlementaires à se retirer à Beaune, **guerres de religion au XVI^e siècle et Fronde au XVII^e siècle** qui, à leur tour vont entraîner des scissions au sein du Parlement et obliger Louis XIV à intervenir en tenant à Dijon un lit de justice, le 15 novembre 1658, et il sera mis en congé au moment de la **Révolution**, le 3 novembre 1789. Par la suite, il abritera successivement une Cour Supérieure, un Tribunal d'Appel, une Cour Impériale, une Cour Royale et aujourd'hui la Cour d'Appel.

Ensuite sur le plan architectural, du XV^e au XIX^e siècle, le Parlement a vu son édifice s'agrandir et nous visitons :

- **la salle des Pas-Perdus ou salle Saint Louis** de style néogothique couverte par une voûte en carène de bateau renversée. En raison de ses impressionnantes dimensions, comparables à la salle des malades des Hospices de Beaune, elle a servi longtemps de lieu de sociabilité dijonnaise en accueillant boutiquiers, libraires et drapiers. Il reste la très belle porte en bois sculptée donnant accès à la chapelle.

- **la chambre dorée**, construite à l'initiative et grâce aux subventions de Louis XII. Nous admirons le plafond composé de trente six caissons ornés de motifs liés au pouvoir royal, une tapisserie des Gobelins du XVIII^e siècle qui représente une scène biblique « Laban et ses filles » et les vitraux en grisaille qui symbolisent les vertus théologiques : la Foi, l'Espérance et la Charité.

- **la chambre de la Tournelle, aujourd'hui salle des avocats**, ainsi appelée parce que les conseillers y siégeaient à tour de rôle. Nous remarquons son plafond à la française avec un décor polychrome, une cheminée monumentale qui provient du château de Turcey, elle est surmontée d'un écusson royal entouré des colliers des ordres de Saint-Michel et du Saint-Esprit.

- **la salle de la Cour d'assises** construite en 1862 pour accueillir les procès d'assises qui se tenaient autrefois dans l'ancienne Grand'chambre. Deux pièces remarquables : son plafond qui vient de l'ancienne chambre des comptes avec au centre les armes de France et de Navarre entourées par le collier de Saint Michel et une peinture «La Famille» datant de 1901 qui orne un mur de la salle avec une maxime gravée « non omnis moriar » (Je ne mourrai pas en entier).

Notre visite s'achève mais avant de regagner notre restaurant « La Petite Flamande » rue des Bons Enfants, à proximité du musée Magnin, nous admirons « **la façade de ce Palais de Justice** ». Le magnifique porche qui donne accès directement dans la salle des « Pas-Perdus », de style Renaissance, est soutenu par deux paires de colonnes jumelles. Il est surmonté d'un pignon d'une hauteur imposante, et de part et d'autre, des niches, aujourd'hui vides, ont abrité des statues surmontées d'une coquille. Il abrite la belle porte en bois sculptée, sans doute par Hugues Sambin, décorée de masques de lions, de feuilles d'acanthes, de guirlandes de fruits, de fleurs et de visages grotesques.

Notre visite se poursuit l'après-midi au musée des Beaux-arts rénové qui offre aujourd'hui une cinquantaine de salles d'exposition. Nous ne verrons que celles dédiées à l'Antiquité, au Moyen Âge en Europe et en Bourgogne plus précisément avec les magnifiques retables de la chartreuse de Champmol, les tombeaux des ducs de Bourgogne et leur cortège de pleurants, puis quelques salles consacrées aux XVIIIe et XIXe siècle, (salles 27,29) Pierre Prud'hon avec son plafond décoré à « *la gloire du prince de Condé* », François Rude avec « *le départ des volontaires de 1792* » Jean François Gilles dit Colson avec « *le repos* »...

Ce parcours d'une heure et demie ne nous a pas permis de découvrir les salles du XIXe, XXe siècle consacrées à Pompon, sculpteur animalier, aux impressionnistes avec quelques Monet, à l'Ecole de Fontainebleau, ... encore de beaux chefs d'œuvre à voir ou à revoir lors d'un autre voyage.